ROUBAIX

LE SERVICE DES POSTES

sur le Dijonnais

Nous avons déjà eu occasion de dire tout le bien que nous pensions du service de trains directs entre Lille et Dijon et vice-versa. L'organisation de ce service pourrait même être considérée comme presque parfaite et, aussi bien à l'aller qu'au retour, les trains marchaient un peu plus vite ou perdaient moins de temps entre Langres et Dijon ; ils mettent en effet plus de deux heures pour franchir les 60 kilomètres environ qui séparent ces deux villes, et c'est un délai qui nous paraît excessif pour un service qu'on appelle rapide.

Mais il est un autre point sur lequel nous voudrions attirer l'attention de l'administration : c'est sur la façon dont s'opère le service des postes sur ces trains, et particulièrement sur ceux partant de Dijon pour Lille à 1 h. 24.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, ze train à long parcours n'a pas de wagon-poste, et bien que le nombre des « seconde classe » soit plutôt trop restreint, les lettres ambulants sont obligés de s'en réserver plusieurs compartiments pour y faire le triage des lettres et la répartition des sacs de dépêches. Qu'on ne suppose pas toutefois qu'en accaparant plusieurs compartiments, les employés des postes aient ainsi toutes leurs aises pour travailler ; point du tout, ils sont malgré tout encombrés, « ne voient pas clair à leur travail », et on ne s'explique même pas qu'ils arrivent à le faire à temps sans trop d'erreurs. Il est vrai qu'ils rendent — obligatoirement par leur travail — le wagon à peu près intenable aux voyageurs, car non seulement ils encombrent le couloir des sacs de dépêches qu'ils ne peuvent empiler dans leurs « compartiments réservés », mais ils y manient de ces sacs plus ou moins propres déterminé dans tout le wagon des nuages de poussières plus ou moins hygiéniques auxquels les poumons les plus solides ne résistent pas.

Il y a là une lacune à combler. L'administration des postes vient de demander au Parlement de lui voter un crédit de un million de francs pour la construction de wagons postaux ; espérons qu'un de ces wagons sera réservé au « Dijonnais » qui en a grand besoin.

V. De LABRUYERE.

CONSEIL MUNICIPAL

1e session ordinaire de 1908

Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel de Ville, le mercredi 23 décembre 1908, à huit heures du même jour pour y tenir sa 1re séance et délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

Ordre du jour : 4e session ordinaire de 1908 : 1re séance ; ouverture.

Procès-verbal. — Séance du 20 novembre 1908, approbation.

Ecole pratique de commerce et d'industrie. — Conseil de perfectionnement ; désignation de 2 délégués du Conseil municipal.

Bâtiments municipaux. — Hôpital de la Fraternité ; installation d'une bascule ; procès-verbal de réception définitive ; approbation. — Hôpital de la Fraternité ; installation d'un paratonnerre ; procès-verbal de réception définitive ; approbation. — Hôpital de la Fraternité ; travaux de peinture et de vitrerie exécutés suivant adjudication du 17 mars 1903 (6e lot) ; procès-verbal de réception définitive ; approbation. — Hôpital de la Fraternité ; travaux de peinture et de vitrerie exécutés suivant adjudication du 22 septembre 1903 (6e lot) ; procès-verbal de réception définitive ; approbation. — Hôpital de la Fraternité ; exécution de travaux de maçonnerie suivant adjudication du 1er mai 1906 ; procès-verbal de réception définitive ; approbation.

Service des eaux de Roubaix et de Tourcoing. — Fourniture de compteurs Equeim ; procès-verbal de réception définitive ; approbation.

Contentieux. — Droits d'octroi ; injonction en appel contre la ville ; autorisation d'ester en justice. — Construction d'un kiosque pour la vente des journaux ; instance en appel contre la ville ; autorisation d'ester en justice.

Sapeurs-pompiers. — Construction d'une caserne ; acquisition d'un immeuble ; payement d'intérêts.

Caisse des écoles. — Exercice 1909 ; budget primitif ; approbation.

Enlèvement des immondices. — Ferrure des chevaux en 1909 ; cahier des charges d'adjudication ; approbation.

Voirie municipale. — Curage des égouts pendant l'année 1909 ; cahier des charges d'adjudication ; approbation.

Revenus des communes. — Comptabilité communale. — Exercice 1909 ; budget prunitif. (M. A. Rousseau).

Bureau de Bienfaisance. — Legs de M. Louis Llagre ; avis du Conseil municipal (M. V. Cousin). — Legs de M. Théodore Lallemand ; avis du Conseil municipal. (M. V. Cousin).

Assistance publique. — Service des enfants assistés ; contingent de la ville ; crédit supplémentaire pour l'exercice 1907. (M. G. Sagels). — Hospices ; budget primitif de l'exercice 1909 ; avis du Conseil municipal. (M. V. Cousin).

Bâtiments municipaux. — Assurance des propriétés communales ; approbation de polices (M. A. Picard). — Ecole de natation quai de Gand ; règlement de compte de mitoyenneté ; approbation. (M. E. Dubois). — Ecole de la rue de la rue Ternaux ; règlement de compte de mitoyenneté ; approbation. (M. E. Dubois). — Institut Sévigné ; construction et réfection du water-ce pelé ; projet. (M. L. Delattre).

Bâtiments municipaux. — Ancien Hospice et ex-abattoir ; location d'une partie, rue du Grand-Chemin ; proposition. (M. E. Dubois). — Maison rue de la Gare, 111, règlement de sinistre. (M. L. Delattre).

Agents municipaux. — Fourniture de draps nécessaires pour la confection d'effets d'habillement ; marché de gré à gré ; approbation. (M. D. Ségard).

Secours et subsides. — Sociétés de secours mutuels ; répartition des subventions (M. Ed Bous sel). — Société de secours mutuels « Union fraternelle Belge du Centre » ; demande de subvention. (M. E. Dubois).

Voirie municipale. — Acquisition de pavés neufs ; marché de gré à gré ; approbation (M. le docteur Lepoutre). — Rail d'entretien des chaussées pavées, des aqueducs et accotements pendant les années 1909, 1910 et 1911 ; cahier des charges d'adjudication ; approbation. (M. A. Picard). — Rue Montgolfier prolongement jusqu'à la rue J.-B.-Notle ; classement ; construction d'un aqueduc. (M. le Dr Lepoutre). — Rue de Nancy ; mise en demeure de l'adjudicataire de l'exécution du projet. (M. L. Delattre). — Place de la Nation ; création d'un square ; projet (M. J. Cléty). — Rue du Jardin-Public ; portion située au-delà de la rue de Danemarck ; classement et mise en état de viabilité. (M. E. Dusart).

Assurances contre les accidents survenant à des tiers ; proposition ; approbation de police. (M. J. Cléty).

Cimetières. — Eglise de Fresnoy ; revendication ; avis du Conseil municipal (M. J. Cléty).

Conseil des Prud'hommes. — Réorganisation. (M. J. Cléty).

Tramways. — « L'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing » ; pénétration dans le Parc de Barbieux de la ligne A de Roubaix ; proposition. (M. L. Delattre).

Comptabilité communale. — Etats de cotes irrecouvrables. (M. L. Delattre).

Contributions directes. — Cote personnelle et cote mobilière ; observations. (M. G. Sagels).

Ecole primaire supérieure de garçons. — Prix Ch. Junker ; proposition de la délégation cantonale. (M. J. Cléty).

Ecoles maternelles. — Fournitures de sabots pendant l'année 1909 ; marché de gré à gré ; approbation. (M. D. Ségard).

Affiches à placer à titre gratuit. — Communications de l'administration. — Assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables. — Admission de personnes ne résidant plus à Roubaix.

Service militaire. — Soutiens de famille ; avis du Conseil municipal.

Rapports des commissions. — Caisse municipale des retraites. — Liquidation de pension ; Mme Lemaire Clotaire, née Nassoin Julienne, veuve d'un agent de police. (M. J. Cléty).

Secours et subsides. — Conservatoire national de musique de Paris ; attribution de bourses. (M. J. Cléty).

Lundi 21, à 8 heures, aux Galeries Lilloises. — Albums cartes postales formant fresques, couverture colorée, pouvant cont. 500 cartes, valant 2 fr., vendus 1 fr. 29. 4433

A PROPOS D'UNE NOMINATION

M. le docteur Labbe vient d'adresser la lettre suivante à M. le maire de la ville de Roubaix :

Roubaix, le 18 décembre 1908.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de ma nomination aux fonctions de médecin inspecteur des écoles à dater du 1er janvier 1909. J'ai d'autre part le regret de vous informer que je ne puis accepter ce poste et vous prie de vouloir bien le conférer à quelqu'autre de mes confrères.

Il y a une quinzaine de jours environ, M. Deschodt, votre adjoint à l'hygiène publique, m'ayant mandé à la mairie pour un entretien particulier, m'avait annoncé que l'administration municipale avait décidé de me faire succéder au regretté docteur Godefroy dans ses fonctions de médecin inspecteur des écoles, par contre elle avait également décidé de me remplacer dans mon service sanitaire par un de nos confrères plus jeune.

Ayant demandé à M. Deschodt les raisons qui motivaient cette mutation, celles que me fournit Monsieur votre adjoint me parurent si désobligeantes, que je lui manifestai immédiatement mon refus de les accepter. Je lui déclarai en même temps qu'il me serait très violence si on parlait à quelque d'un poste qu'à divers titres j'occupe avec compétence.

Apprenant aujourd'hui par votre arrêté que Monsieur votre adjoint a tenu sans aucun compte de mes protestations, je me vois dans la nécessité de considérer la mesure dont je suis l'objet comme préméditée et réellement disgracieuse.

Vous voudrez bien comprendre, Monsieur le Maire, que dans les conditions présentes, il me paraît plus compatible avec ma dignité de me laisser chasser d'une place que j'occupe depuis quel ques jours, plutôt que d'accepter d'être redevable à votre administration d'une fonction que je n'ai nullement sollicitée.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute considération.

Docteur Lasse,
Hygiéniste diplômé de l'Université de Lille.

A FOND DE CALE ...

Voulant, malgré la défense de l'entrepreneur, procéder au déchargement d'un bateau amarré quai de Lorient, un débardeur du nom de Wartel, demeurant rue des Longues-Haies, fut repoussé par un autre ouvrier et tomba dans le fond du bateau. Wartel s'est relevé avec une assez grave blessure à la jambe.

POUR LES HOSPICES

Voici le résultat de l'adjudication des vins nécessaires aux services des hospices pendant l'année 1909 : Vin blanc de table, M. Pierre Bernard Vannieuwenhuise, 0.70 le litre, vin blanc de pharmacie, M. Grimonprez, 0.70 le litre ; vin rouge, M. Salembier, rue Daubenton, 0.62 le litre.

HYMÉNÉE!

Aux sceptiques le parfumeur répond : Mais il n'y a point là de sorcellerie. Sans doute, le trèfle est un porte-veine. Mais en faisant, avec de l'essence de trèfle, un savon suave et parfumé, Vaussier obtenait la grâce, la fraîcheur, la beauté sur l'humanité féminine, et toutes les charmantes clientes du Trèfle Vaussier sont bientôt mariées, a — Le parfumeur a raison.

UNE COURSE DE GARÇONS BOUCHERS

Notre confrère le « Nord Sportif », dont les épreuves précédentes ont toujours obtenu grand succès, annonce qu'il organise pour le 1er avril prochain une course vélocipédique réservée aux garçons bouchers des départements du Nord et du Pas-de-Calais. L'itinéraire — soit Lille-Dunkerque, soit Lille-Calais — sera celui qui satisfera le plus grand nombre de personnes qui auront fait connaître leur préférence, par correspondance, avant le 7 janvier, à M. Naudin, directeur du « Nord Sportif », 2, rue de Lille, à Roubaix. On peut dès maintenant indiquer son choix.

GRANDE FANFARE

Sous la direction de M. Georges Bauwens, la Grande-Fanfare, à l'occasion de la Ste-Cécile, aujourd'hui dimanche, fera une promenade en ville et rendra visite chez différents sociétaires et membres honoraires. Comme de tradition, la fête se terminera le lendemain soir par des jeux qui seront dressés dans la salle des fêtes de la société, à 7 heures très précises.

Pour cette circonstance, une certaine somme sera allouée par la commission administrative et certains lots pour les jeux pour l'achat des lots et surprises qui s'ajouteront aux dons reçus.

VENTE DE TABLEAUX ANCIENS

Le Lundi 21 Décembre courant, à 2 heures de l'après-midi, 130 tableaux, la plupart anciens, de toutes les écoles, seront vendus en l'Hôtel des Ventes, 20, rue Nain, à Roubaix, par Me Verdonck, assisté de M. Boucau, expert Exposition des œuvres, le Lundi 21, dès 10 heures du matin. 20d.1389

LA GRANDE FÊTE DE BIENFAISANCE DES ELEVES DE L'INSTITUT SÉVIGNÉ

Voici le programme de la grande fête de bienfaisance organisée par les élèves de l'Institut Sévigné et qui aura lieu aujourd'hui dimanche 20 courant, à quatre heures du soir, dans une des salles de l'école des Sœurs de la Ste-Famille, Saint-Vincent-de-Paul : « Le Trésor », comédie en un acte de François Coppée ; M. Georges Montange, dans son répertoire comique ; « Que le jeu me dure », mélodie d'Ambroise Thomas ; « Théodore cherche des Allumettes » comédie ; « Par le Petit Dogt », de Bolrel ; « Une chasse tragi-comique », comédie-bouffe, jouée par les élèves de la classe de Chant du Triomphe, de Handel ; Nous portons des Fleurs (Samson et Dalila), Saint-Saëns ; Ballet des Marquises et Marquises, par les élèves des classes primaires.

NORD-TOURISTE

Le comité général des routes du « Nord-Touriste » vient de se réunir au siège social, à Roubaix, sous la présidence de M. Debrit.

Il est donné connaissance d'une lettre de M. Bérède demandant plusieurs renseignements de service pour le rechargement des trottoirs cyclables de sa commune. Le comité donne satisfaction à M le maire de Bersée, le nécessaire sera fait immédiatement.

M. Adolphe Briet rend compte des démarches faites par la délégation en vue d'obtenir le bitumage du sentier du Calvaire conduisant de Lannoy à Tourcoing. Un crédit sera demandé au budget de la commune afin de pouvoir en terminer avec cette question.

M. Briet signale un très mauvais cantveau qui se trouve sur l'ancien du Cousteau chemin de Jalle et, des accidents se sont même produits à cet endroit. MM. Debrit, Briet et Rousseaux se rendront sur place et verront ce qu'il y a lieu de faire pour que ce cantveau défectueux disparaisse une fois le moindre accident aux cyclistes.

Le comité des excursions s'est occupé de l'élaboration du calendrier des excursions pour l'année 1909. L'étude de ce calendrier sera poursuivie lors de la prochaine réunion du comité.

MOTO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE

Le comité du Moto-Club du Nord vient de se réunir à Lille au siège de la section Lilloise du « Nord-Touriste », sous la présidence de M. Eugène Delattre, président.

Il est donné connaissance des nouvelles adhésions reçues depuis la précédente réunion. S. A. S. le prince de Monaco, Albert Ier, vient de nous voulu faire parvenir son adhésion comme membre honoraire du Moto-Club du Nord. M. Eugène Delattre propose de lui offrir la présidence d'honneur du Club. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le choix de l'insigne est ratifié.

Le comité décide d'accorder encore le titre de « membre fondateur » à tous les motocyclistes qui l'adhésion parviendra au siège avant la date d'existence effective du Club, c'est-à-dire avant le 1er janvier prochain.

Il étudie ensuite la possibilité d'établir un droit d'entrée pour tous les membres qui s'inscriront au Moto-Club à partir du 1er janvier 1909. Ce droit d'entrée serait de 5 fr. et donnerait droit à l'insigne.

M. Delattre rend compte des visites faites au Salon de l'Automobile par la délégation du comité du Moto-Club.

Le comité du Moto-Club émet le vœu que l'Automobile-Club du Nord emploie toute son influence auprès des municipalités — et plus particulièrement de la municipalité lilloise — pour que ces dernières fassent modifier les règlements sur la circulation et qu'il ne soit plus toléré que des conducteurs de voitures, hippomobiles ou automobiles, des piétons ou des cyclistes utilisent indifféremment, et sans raisons plausibles, la droite ou la gauche d'une route.

Après quelques observations présentées par MM. Daigremont et le Dr Carette au sujet du contrat d'assurance, la séance est levée.

LES ANCIENS DE L'ARMÉE DE MER

Café Wagnon, 2, boulevard Gambetta, ce soir dimanche 20 courant, réunion générale mensuelle : Communications, perception des cotisations.

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE RUE BREZIN

Aujourd'hui dimanche 20 courant, réunion trimestrielle ; paiement des cotisations, communications importantes. Le premier concours trimestriel organisé par l'école de 1er aura lieu à l'école, aujourd'hui, de 9 heures à 1 midi ; les membres de la section de 1er devront se munir de leur carte d'identité.

THEATRE DU FONTENOY

Aujourd'hui dimanche 20 courant, en matinée et en soirée, la tournée Etévant donnera deux représentations des « Aventures d'un titi parisien » pièce spéciale, avec chansons et décors nouveaux, dont le succès fut considérable hier soir. Cette pièce est un véritable spectacle de famille.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Fernand Warnquier, rue de Lannoy, 203 — Gaston Petit, rue du Trieu, 66 — Gaston Deleclose, rue de la Conférence, 69 — Georges Tiberghien, rue Lacroix, 216 Delannoy, 9 — Isabelle Debeir, rue Lalande, 22.

Publications de mariages. — Jean Vervaecke, rattacheur à Tourcoing et Augustine Goemaere, ménagère, rue de la Malcterie, 165 — Pierre Frelux, domestique à Croix, et Germaine Deverrenaere, bobineuse, rue du Trichon, cité Malle, 3

Décès. — Alphonse Duvivier, 78 ans, sans profession, rue de Mouvaux, 26 — Arthur Monfort, 3 mois, rue de Saint-Amand, cour Drouffe, 5 — Auguste Depeup, 70 ans, sans profession, avenue Julien-Lagache — Gustave Casterman, 72 ans, tailleur de pierre, id. — Victor Dumas, 28 ans, peigneur, rue de Maufait — Adolphine Masquelier, 74 ans, rue Pellart, 137 — Ursule Condy-Lepoutre, 78 ans, sans profession, rue de Blanchemaille — Jules Duflot, 71 ans, préposé des douanes en retraite, rue du Curoir, 25.

TOURCOING

ARRESTATIONS DE MENDIGOTS

La gendarmerie de Tourcoing a arrêté hier cinq mendigots et une vagabonde. Ce sont : François Rogier, 50 ans, né à Roncq, Camille Odoux, 56 ans, journalier, né à Mouvaux, Constant Huyggebaert, 33 ans, né à Coukepare ; Alois Van Loo, 22 ans, mineur à Wachelebeke et Henri Gadenne, 62 ans, de Roncq.

La vagabonde se nomme Marie Lenne, 39 ans, journalière à Absecon. Elle fut rencontrée rue des Archers.

CYCLISTE EN DEFAUT SUR LA TOUTE LIGNE

La police a verbalisé à charge de Léon B., 23 ans, boucher, pour avoir circulé la nuit avec une bicyclette non éclairée, dépourvue de plaque et d'avertisseur.

MÉCANICIEN BLESSÉ A L'ŒIL

M. Henri Leenaert, 58 ans, mécanicien chez M. Alphonse Pollet, rue de Bradford, a été atteint à l'œil gauche par un morceau de fer qui a occasionné de graves lésions. M. le docteur Bonte a décrit toutes ces lésions en un long certificat. Sauf complications, la guérison demandera un mois. Il subsistera une tale de la région inférieure de la cornée, défaut de mobilité du globe oculaire, etc. Si des complications se produisaient, toutes les conséquences sont possibles jusqu'à la perte de l'œil.

VOULEZ-VOUS RÉVEILLONNER GAIEMENT ?

Si oui, vous vous rendrez en foule, jeudi soir, 25 décembre, au Grand Café de Tourcoing. Soupers chauds et froids. Orchestre pendant toute la durée des soupers.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Henri Lemon, 14 ans, bâcleur chez MM. Paul et Henri Leurent, filateurs de coton rue de l'Epine, a eu le bras droit comprimé par le chariot du métier. Docteur Defossez, 10 jours.

— M. Cédric Dhaze, 38 ans, ajusteur chez M. Crolle Honoré, constructeur rue Motte, a eu le pouce droit écrasé entre une pièce de bois et le plateau d'un tour. Plaie du pouce. Docteur Caissel, 10 jours.

— M. Cyrille Vambierveliet, 47 ans, homme de peine chez M. Léonart Walmier teinturier apprêteur rue Verte, a reçu du fluide l'abdomen en broustant des scories. Docteur Bourgois, 8 jours.

CHAMBRE DE COMMERCE

Aujourd'hui dimanche 20 décembre, de 10 à 4 heures, à l'Hôtel de Ville, scrutin pour l'élection de trois membres de la 3e catégorie à la Chambre de Commerce de Tourcoing.

SUPPRESSION DU REPOS HEBDOMADAIRE LES DIMANCHES 20 ET 27 DÉCEMBRE POUR LES COMMERÇANTS DE DETAIL

Un arrêté de M le maire de Tourcoing pris à la date d'hier en conformité de la loi municipale et du paragraphe 4, article 5 de la loi du 13 juillet 1906 sur le repos hebdomadaire est ainsi conçu :

« Considérant qu'il nous a été signalé que les dimanches qui précèdent les fêtes de Pâques, de la Saint-Jean, de la Toussaint et le premier jour de l'an sont des journées de vente exceptionnelle pour les établissements exerçant un commerce de détail ;

« Qu'à l'occasion de ces fêtes une application rigoureuse de l'article 2 de la loi précitée serait de nature à compromettre le fonctionnement normal du service ; considérant qu'il y a lieu de faciliter la concurrence des commerçants voisins auxquels la dite loi n'est pas applicable ;

« Arrêtons :

« Les dimanches qui, chaque année, précèdent les fêtes sus-désignées, sont déclarés jours de vente non-ouvrables.

« Pour le maire :
Le premier adjoint faisant fonctions,
« Signé : E. Lecourt. »

SAUVEGARDE DES NOURRISSONS

Le comité de la Sauvegarde des Nourrissons a l'honneur de prévenir les intéressées que les prochaines consultations du docteur Hurtez coïncideront avec les fêtes de la Noël et du Nouvel An, elles ne seront donc pas fixées 26 décembre et 2 janvier, à 9 heures du matin.

INSTITUT COLBERT

Ecole Pratique de Commerce et d'Industrie

M. Bertin, maire, et une délégation de la ville de Roubaix, ont visité cette école pratique de commerce et d'industrie. M. Labbé, inspecteur général de l'enseignement technique, et M. Langlois, inspecteur départemental, accompagnaient les visiteurs.

En se retirant, M. Bertin a dit tout l'intérêt qu'il avait pris à cette visite et combien il avait été frappé par la bonne organisation de l'établissement, l'excellente tenue des élèves et les résultats de l'enseignement.

LA DISTRIBUTION DES RECOMPENSES AUX LAUREATS DU COURS D'APPRENTIS

On nous prie de rappeler que la distribution des récompenses aux lauréats du concours d'apprentis organisé par ce cligère dernier par le syndicat général des entrepreneurs du bâtiment, aura lieu ce matin dimanche 20 décembre, à 10 h. ½, au théâtre municipal, place Leverrier.

ANCIENS SOLDATS COLONIAUX

La Société des Anciens soldats coloniaux célèbre aujourd'hui sa fête annuelle. A deux heures, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, un banquet réunira au siège de la société, café Bonne, place de la République, tous les anciens frères d'armes.

BRASSERIE DES FAMILLES

19, Rue de Tournai, 1, place des Halles, Tourcoing

Dimanche 20 décembre, à 5 heures : Marzall, le gai comique fantaisiste à voix du *Moulin-Rouge* ; Vivette Xau, la diseuse gaie du *Petit Casino de Paris* ; Mlle Les Mirès, chanteuse fantaisiste ; M. Sieon, comique typique ; les frères Jorgens, trio acrobatique ; Les Salvatori, acrobates équilibristes sur échelle. — Cinéma (vues nouvelles).

Lundi 21 décembre, à 8 h. : CINEMA PATHE FRERES, par traité avec la Société Omnia, programme entièrement nouveau vues comiques, dramatiques, etc. Chants : Marzall et Sieon. 6582

THEATRE DE TOURCOING

Aujourd'hui dimanche 20 décembre, matinée de gala à 2 heures 1/2. La grande *soirée* à 8 heures. opéra en 2 actes, musique de R Leoncavallo avec le concours de M. Gabel, du Théâtre Français, de M. Bouvier, de l'Opéra-Comique. On commencera par « Le Fibustier », pièce en 3 actes par Jean Richepin. Orchestre complet sous la direction de M. Le Tarr.

Demain lundi 21 décembre, à 8 heures, représentation à prix réduits. « Roger la Honte », grand drame en 5 actes et 7 tableaux, par Jules Mary.

Le bureau de location est ouvert tous les jours de 9 heures à midi et de 2 heures à 7 heures, soit au théâtre, soit au bureau de tabac, Grande-Place.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Dulal André, rue des Ursulines, 43 — Dewinter Marceline, rue du Tilleul — Dutilleul Valentine, rue de Baval, 9.

Publications de mariages. — Mémond Gustave, contremaître, rue du Blanc-Seau, 400 et Hochart Adeline, sans profession, à Roubaix — Vanhacke Léon, tisserand, quai du Fresnoy et Henricart Mathilde, doublieuse, rue de la Tossée, 188 — Delmotte Gustave, magasinier, rue de Nancy, 17 et Mède Julie, doublieuse, rue du Chêne-Houppline — Leruste Célestin, tisserand, rue des Poubraies, 86 et Lepiez Clémentine, doublieuse, rue du Dahomey 29 — Hardy Edmond, tisserand, rue des Champs, 125 et Leclercq Eudoxie tisserande, rue du Brun-Pain, 317 — Leuhes Paul tisserand, rue du Pont-de-Neuville, 10 et Serroen Marie, doublieuse, rue de la Lutte, 238 — Dubruille Victor, mécanicien, rue Augereau et Bernard Hélène, ratteuse rue des Trois-Pierres, 10 — Lecomte J.-B. homme de peine, rue de Verdun, 40 et Canton Pauline, moulineuse, rue d'Arcole, 28

Hannotte Charles, plieur, rue d'Armentières, 79 et Vorsez Madeleine, contremaîtresse, rue de Paris, 23 — Ghyselinck Henri, soigneur, rue du Pont-de-Neuville 150 et Deurnaux Hélène soigneuse, rue de Rivoli, 31 — François Georges, manœuvre, rue de Renaix, 92 et Poulain Marie, ménagère, rue de Renaix, 78 — Drondit Arthur, rattacheur rue du Flocon, 230 et Millecamps Céline, soigneuse, rue Jourdan — Six Louis, rattacheur, rue de Madagascar, 40 et Vanderhagen Eugénie, soigneuse rue Lafontaine, 18 — Brewier Charles, tisserand, rue Turgot, 43 et Dutrouillez Malvina bobineuse, rue Turgot.

Décès. — Derrieux Alfred 1 an, rue du Rotlet, 104 — Delannoy Berthe 20 ans, rue du Rotlet, 14 — Dumand Paul, 60 ans, rue Nationale, 122.

Une coupe élégante, un fini irréprochable des prix très modérés, tels sont les principes de la Cie Anglaise, grande maison de Tailleurs pour Hommes. Rien que le vêtement sur mesure. Lille, 6, Gde-Place, Cambrai 50, place d'Armes. Paris. Londres. 20 4438

LILLE

La Fête de la Presse du Nord

C'est ce soir, dimanche, 20 décembre, à heures précises du soir, dans la vaste salle de l'Hippodrome Lillois, rue Nicolas-Leblanc, qu'aura lieu le grand concert organisé par la Presse du Nord, avant le tirage de sa Loterie.

Le Concert

Après une ouverture par la Musique Municipale des Sapeurs-Pompiers, qui jouera les meilleurs morceaux de son répertoire, M. Borelly, ténor du Grand-Théâtre ; Mme Taty-Lango, du Kursaal ; M. Valorès, baryton du Grand-Théâtre ; Mme Sancya, du Kursaal ; M. Hazebrouck, monologuiste, accompagnés par la distinguée pianiste, Mme Denison, se feront entendre avec le talent que tout le monde leur connaît.

Le Tirage de la Loterie

Immédiatement après le concert, aura lieu le tirage public de la Loterie de la Presse, sous la présidence de M. Ricard, conseiller de préfecture, et Charles Delesalle maire de Lille, assistés du MM. Le Gallo, inspecteur général honoraire des Postes et Télégraphes, Ménétrier et Pascalin, directeur et sous-directeur du Crédit Lyonnais, G. Siauve-Evaux, directeur de la Loterie.

Le tirage aura lieu, par les soins de la Maison Fichet, et avec le concours de jeunes élèves des Bleuets.

Un contrôle scrupuleux est établi.

La question des tramways

LA RÉUNION D'AUJOURD'HUI

Le comité de défense nous communique la note suivante :

Le comité de la Ligue fait un dernier appel aux abonnés et voyageurs des tramways à assister en grand nombre à la réunion très intéressante qui aura lieu ce jour, à 5 heures du soir, place Sébastopol, salle du Gymnase.

Elle les met en garde contre toutes les manœuvres qui pourraient avoir pour but de faire avorter le plébiscite, telles que les nouvelles promesses de la part de la Compagnie, etc.

Le comité, qui a pris la défense des intérêts du public, ne veut plus se contenter de promesses si d'abrégements : il lui faut des actes et l'ordre de toutes les satisfactions que le public est en droit d'exiger.

La réunion commencera à 5 heures très précises.

Un grand nombre de personnalités ont déjà fait parvenir leur adhésion et se sont fait inscrire pour prendre la parole.

⁂

En prévision d'incidents — incidents qui sont du reste peu probables — M. Gachinger, commissaire central, a mobilisé toute la police centrale dirigée et placée en divers endroits de la ville, prête à accourir au premier appel.

Contrairement à ce que prétendent et d'après les déclarations qui nous ont été faites par un adjoint, aucun membre de l'Administration municipale n'assistera à la réunion. M. Delesalle, maire de Lille, qui avait été invité à y assister, aurait déjà répondu par une lettre d'excuses.

⁂

Dans la soirée d'hier, à 5 heures, M. Delesalle, maire de Lille, a eu une conférence avec les maires du Nord, au sujet de la situation et des revendications que le comité de défense soumettait encore mercredi à M. le maire.

Les Fêtes de l'Arbre de Noël

Un nombre considérable de chaises ont déjà été retenues pour la deuxième représentation du Broquetes en 1859, qui aura lieu aujourd'hui, dans la salle du Palais-Rameau, que M. Duckermortier, architecte, a si généreusement transformée. La location continuera aujourd'hui de dix heures à midi. La fête commencera à trois heures par un concert de la fanfare du 16e chasseurs.

Le Comité de l'Arbre de Noël a organisé, pour être tirée à la fin de ces fêtes annuelles, une superbe tombola où figurent des lots du Président de la République, du Préfet du Nord, du Maire de Lille, des Sénateurs et Députés, et de toutes les notabilités de la région. Le prix du billet est de dix centimes.

Comité du Monument du Maire André

Le Comité du Monument du Maire André, a tenu hier sa réunion de clôture.

Le total de la souscription s'est élevé à 16 464 fr 10. Cette somme permettra au Comité d'ajouter au Monument une série de bas-reliefs en bronze représentant les principaux épisodes de la vie de l'André. L'exécution de ces bas-reliefs a été confiée au sculpteur Drèche, auteur de la statue du Maire André.

M. Bigo-Danel, président du Comité, adresse ses remerciements aux collaborateurs dévoués qui l'ont aidé à doter la ville du Monument du Maire André : M. Dwigneur, vice-président ; Paul Assoignon, secrétaire-général du Comité ; Plouvier secrétaire ; Coinde, trésorier, et M. Déchin, statuaire, qui a si généreusement fait abandon de la maquette qui figure à l'Hôtel de Ville.

Le Comité a donné ensuite décharge de leurs mandats à MM. Courtelle, Paul Assoignon et Plouvier.

PETITS FAITS

Interruption de circulation. — Hier, vers 4 heures du soir, la charrue d'un car L. 161 stationnait dans un canivau, place de la République. Il s'ensuivit une interruption de circulation de 30 minutes dans les tramways.

Un nouveau cambriolage. — Hier, vers 8 heures un quart, un car T 840, venant de Fives, a tamponné, rue de Cambrai, à la hauteur de la rue de Maubeuge, un tombereau stationnant d'un cheval, conduit par Oscar Polle, 38 ans, et appartenant à M. Camille Lemaire, rue des Guinguettes. Le car tamponneur a dû rentrer le dépôt.

Jeune malade. — Le jeune Charles Lahaye, 12 ans, habitant place Saint-André, a trouvé samedi matin, à l'angle de la rue Royale et de la rue d'Angleterre, un portefeuille contenant 7 fr. 70, qu'il a eu empressé de déposer au poste de police.

Voleuse par nécessité. — Nous avons annoncé que jeudi dernier, une jeune fille, Mathilde D..., avait quitté l'habitation de la dame Gent rue du Frêne-el, en emportant des vêtements Malvina a été retrouvée hier, rue des Chats-Bossus. Elle a avoué le vol, déclarant qu'elle n'avait pu faire autrement, ne possédant plus qu'un peignoir... M. Jonet, commissaire de la arrondissement, la laisse en liberté.

D'où vient ce marbre ? — On a trouvé, hier matin, sur le carreau des Halles-Centrales, un sac contenant quarante kilos environ de morceaux de marbre. On croit que ce sac provient d'un vol.

Coup de tampon. — Samedi vers midi, un car A tamponna place de la Gare une voiture appartenant à M. Catteau, tacheur aux Halles-Centrales, et que conduisait M. Camille Dhaen. Sous le choc, un essieu fut brisé. La circulation a été interrompue pendant quelque temps.

CHOCOLAT DELESFAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR
98, Rue Nationale, Lill

AUTOUR DE LILLE

WATTRELOS. — Le 8 décembre dernier Mme Delignie Cécile, 42 ans, femme Decuypère Achille, demeurant à Roubaix, aux Trois-Ponts, rue Gérard, 7, était allée au cinéma du Laboureur, à Wattrelos. Elle a été constatée qu'elle avait plus son portemonnaie qui contenait une somme de 4 fr. 85. Vendredi, le gendre Achille Blum, demeurant son enquête, découvrit le voleur Treels César 12 ans, demeurant au Gauquier chez ses parents. Il a été gratifié d'un procès-verbal.

Tapage. — Demiddeleir Henri, 43 ans, demeurant à Roubaix rue Labruyère 91, Planque Maurice, 19 ans journalier, demeurant à Roubaix, rue du Chemin-de-Fer, 37 ; Lambert Emile, 26 ans journalier demeurant à Roubaix, rue des Longues-Haies 109 et enfin Delannoy Henri, 17 ans, peigneur, habitant avec ses parents, ont été relevés pour tracas et transférés à Lille sur ordre du parquet, par les soins de la gendarmerie.

— La gendarmerie a dressé contravention, depuis le mois de l'Union au Sapin-Vert pour défaut d'éclairage à un bicyclette à M Louis Holtebecq, 22 ans employé de commerce, demeurant à Roubaix rue Vallon 18.

TOURFLINGUE. — M Bont, maire de Touffiers, est nommé commissaire-enquêteur, pour recevoir à la mairie de Lys, les 7, 8 et 9 janvier les observations qui pourraient être présentées pour l'enquête d'expropriation d'un champ de tir sur les territoires de Roubaix et de Lys-lez-Lannoy.

HEM. — Les gendarmes ont dressé procès-verbal à Alfred Delmer, tenancier du « Paris d'Or » pour mauvaise tenue de son livre de logeurs.

LANNOY. — Les gendarmes ont arrêté André Bilin, âgé de 16 ans, apprentis, rue Sainte-Barbe, pour âge de 16 ans, sans domicile fixe.

LYS-LEZ-LANNOY. — Etat-civil. — Naissance. — Marthe Magnerte.

SAINGHIN-EN-WEPPES. — Aujourd'hui, l'Harmonie municipale fêtera Ste-Cécile. Le soir, elle offrira un joyeux banquet à l'estaminet de la Belle-Vue, tenu par M. Crépelle-Lesur. Cette fête sera présidée par MM. Joseph Martel et Joseph Démarrit, président et vice-président. Un bal clôturera cette réunion qui s'annonce comme devant être très brillante.

C'EST LA MÊME CHOSE!

Voilà ce que certains cafetiers et charbetiers qui n'ont pas de

BANYULS-TRILLES

assurent aux clients qui leur en demandent, en leur servant un autre produit

EH BIEN, NON

ce n'est pas la même chose,

attendu que le **BANYULS-TRILLES** est un véritable apéritif recommandé par le corps médical parce qu'il est soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina, tandis que ce qu'on leur sert à la place..... ???

Aussi, ne saurions-nous trop engager le public à ne consommer d'autre apéritif que le **BANYULS-TRILLES** et à exiger l'étiquette sur la bouteille. 44753

La *Grande Pharmacie de France*, sans tain ni ancêtre plus ancienne et plus sérieuse que l'instar de certaines maisons se disant spécialistes en orthopédie, fait exécuter aux mesures et à l'essayage, les bandages, bas varices, ceintures de to